

# 2024 : CRÉATION DE LA COMMISSION DÉVELOPPEMENT DURABLE EN ARDECHE

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Pour sa première année d'existence, la Commission Développement Durable du CDRP07 est partie d'une page blanche. Composée initialement de trois membres, elle a rapidement posé les bases de son action en structurant ses priorités et en élaborant des premiers outils de sensibilisation. Une affiche a été créée afin de mobiliser de nouvelles bonnes volontés.

Cette démarche a porté ses fruits : l'effectif de la commission a doublé en quelques mois. Parallèlement, la commission a gagné en visibilité grâce à des présentations et des quiz organisés lors des grands rendez-vous du comité, tels que l'assemblée générale, la journée des baliseurs ou encore la journée des dirigeants.



La mairie de GROSPIERRES inquiète de la fréquentation anarchique et en augmentation de la source vaclusienne de la Font Vive nous a sollicités pour tenter de trouver des solutions pour canaliser la fréquentation et réduire les impacts. Ce projet étant conséquent nous nous sommes associés au Conservatoire des espaces naturels pour avancer dans ce dossier en essayant notamment :

- d'affiner la caractérisation de la situation actuelle,
- d'encadrer les flux,
- de traiter la question foncière,
- d'envisager des aménagements de protection et à visée pédagogique,
- de mettre éventuellement en place une réglementation particulière destinée à limiter les impacts sur les milieux naturels.

Soucieuse de renforcer la pertinence de son accompagnement et de mobiliser les randonneurs ardéchois autour des enjeux environnementaux, la Commission a choisi de se former à la Fresque du Climat.

Cet atelier d'intelligence collective a permis aux participants de reconstituer les liens de cause à effet du changement climatique et d'en comprendre les mécanismes globaux. Au-delà du diagnostic, la démarche ouvre des perspectives d'action concrètes en faisant émerger des solutions dites vertueuses, qu'elles soient individuelles ou collectives, afin d'intégrer pleinement la transition écologique dans les projets portés par le comité.



- 📍 **Comité FFRandonnée Ardèche**
- 📍 23 Bis Cr du Palais BP210, 07000 Privas
- ☎ 04 75 30 57 38

## LUTTER ENSEMBLE CONTRE LES EEE (ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES)

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'île de La Réunion est considérée au niveau international comme un hotspot de biodiversité. Elle est, à ce titre, classée parmi les 34 points chauds de la biodiversité dans le monde.

La flore indigène de La Réunion est composée de plus de 1 000 espèces dont près de 30 % sont endémiques. Cette richesse de biodiversité est cependant menacée par les effets du changement climatique, mais aussi la dégradation des sols en lien avec leur artificialisation et les ravinements qui s'ensuivent. L'eau des fortes pluies qui dévale les pentes, entraîne dans sa course la colonisation par une flore exotique envahissante.



La Réunion compte malheureusement environ une centaine de ces espèces les plus menaçantes au monde, comme l'acacia noir, le galabert, l'ajonc d'Europe, ou encore la liane papillon, l'arbre pieuvre ou le tulipier du Gabon importés plus récemment par l'homme et qui sont en train de dévorer des espaces naturels de plus en plus étendus.

D'autres modes de dispersion bien connus tels que le vent, les oiseaux et les humains (notamment avec les semelles des chaussures de randonnée) sont aussi en cause.

Depuis quelques années, le Comité de la Randonnée Pédestre de La Réunion, en partenariat avec plusieurs acteurs institutionnels regroupés au sein du Groupe des Espèces Invasives de La Réunion (GEIR), mène des actions de sensibilisation et de formation des randonneurs sur l'importance des gestes essentiels de la Charte du Randonneur, afin qu'ils puissent contribuer, à leur niveau, à la protection de notre environnement à la fois si exceptionnel et tellement menacé.

A ce titre, sous l'impulsion de la mairie de Sainte Rose, un chantier participatif a été organisé en juillet 2025 sur les berges de la Rivière de l'Est. Cette forêt rivulaire indigène est menacée de disparition par l'invasion de Plantes Exotiques Envahissantes. Des randonneurs, des agriculteurs et des acteurs du milieu associatif pour la protection de l'environnement, ont appris au cours de cette journée, à distinguer les envahisseurs et ont contribué à leur éradication.



- **Comité FFRandonnée La Réunion**
- 📍 8, rue de la Caserne 9002 HLM Chirico Petite Ile 97400 Saint Denis
- ☎ +262 692 64 05 82/ +262 262 94 37 06

# RANDONNÉE ENVIRONNEMENT

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de ses actions de sensibilisation à l'environnement, le club Chemins de Traverse a organisé le samedi 13 décembre 2025 une randonnée écocitoyenne sur la commune de Saint-Joseph, dans le secteur du Piton Babet. L'association bénéficiait d'un soutien financier au titre du Projet Sportif Fédéral. Cette sortie inaugurerait un cycle de huit rendez-vous prévus en 2026, chacun consacré à l'un des gestes essentiels de la Charte du Randonneur.

Le thème retenu pour cette première journée était clair : en randonnée, ne rien laisser derrière soi. Le rendez-vous était fixé à 8h30, sur le parking de l'ancienne usine de canne à sucre, point de départ d'une mobilisation à la fois pédagogique et concrète.



Avant le départ, plusieurs interventions ont permis de rappeler le sens de l'initiative. Le président du club a ouvert la matinée en soulignant l'engagement de l'association. Patrick Huet, président du Comité de La Réunion, puis Honorine Grondin, correspondante régionale de la CNDD, ont présenté les neuf gestes de la Charte, en les illustrant pour en faciliter l'appropriation.

Gilbert La Porte a conclu en revenant sur le premier geste, fil conducteur de la journée. Un guide du Pays Touristique du Sud Sauvage est ensuite intervenu pour retracer deux siècles d'histoire autour de l'ancienne usine, offrant aux participants un éclairage patrimonial apprécié et attentif.

Munis de gants et de sacs fournis par la Ville de Saint-Joseph, les participants ont mis en pratique le principe défendu : ne laisser aucun déchet derrière soi. Si les sentiers semblaient propres, l'examen des abords a révélé bouteilles, canettes, papiers, barquettes, capsules et même des pneus. La collecte s'est poursuivie en zone urbaine le long d'un chemin planté d'essences locales.

Les 20 sacs de 100 litres ont été entièrement remplis puis pris en charge par les services municipaux. La matinée s'est achevée autour d'un repas convivial servi dans de la vaisselle réutilisable, symbole d'un engagement modeste mais indispensable pour faire évoluer les comportements.



- 📍 **Comité FFRandonnée La Réunion**
- 📍 8, rue de la Caserne 9002 HLM Chirico Petite Ile 97400 Saint Denis
- ☎ +262 692 64 05 82/ +262 262 94 37 06



## FFRandonnée Bouches-du-Rhône

# LA PROVENCE EN ACTION POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

### La démarche RSO au sein de La Fédération Française de Randonnée des Bouches-du-Rhône

La RSO, Responsabilité Sociale des Organisations, est l'engagement d'une organisation à adopter des pratiques qui visent à respecter les enjeux sociaux, environnementaux et économiques, dans l'esprit de promouvoir le développement durable (DD), c'est-à-dire répondre aux besoins du présent sans compromettre ceux du futur.

Accompagné par le bureau d'études REFORM sous l'égide du CDOS 13, le CDRP13 a consulté ses parties prenantes, évalué l'impact de ses pratiques sportives et adapté sa gouvernance. Un binôme RSO, composé d'une bénévole et d'une salariée, ainsi que la Commission Départementale DD, soutiennent les clubs. Actions menées : charte RSO au règlement intérieur, sacs de ramassage pour les baliseurs avec Esprit Rando et partenariat avec le CEN PACA pour la biodiversité.

### Gouvernance RSO

- Composition et rôle du CODIR
- Parité homme femme
- Démarche participative (feed-back)
- Inclusion
- Intégration de la démarche RSO dans la gouvernance
- Recherche de partenariat, label..
- Communication



- Economie locale
- Fournisseurs locaux et produits éthiques
- Transparence
- Intégration prochaine des critères RSE dans la réponse aux marchés publics

- Protection de l'environnement et de la Biodiversité
- Intégration du DD dans les formations (BF)
- Diminution de l'impact environnemental des événements
- Mobilité durable sur les événements
- Sensibilisation pour la réduction des déchets

- Promotion du Sport Santé
- Education des jeunes et des scolaires
- Lutte contre la sédentarité des adolescents
- Handicap : soutien aux activités des clubs
- Sensibilisation et formation des publics éloignés



### Ramasseur Volontaire, une action RSO de la Commission Sentiers et Itinéraires des Bouches-du-Rhône

Lors de l'entretien des sentiers et des chemins, les baliseurs ont le réflexe de ramasser les petits déchets trouvés sur leur itinéraire. Ils les conservent dans leurs poches ou sacs à dos dans l'attente d'une poubelle. L'idée de la commission et de son président était donc de doter ses 240 baliseurs d'un sac de collecte porté à la ceinture, à fermeture rabattable.

La commission DD a salué cette initiative et a choisi d'accompagner ce projet en le valorisant selon les trois piliers de la RSO : social, économique et environnemental. L'équipement est conçu et réalisé par un ESAT marseillais qui accompagne des personnes en situation de handicap et utilise la toile d'anciennes bâches publicitaires, en provenance des collectivités territoriales.

Cocher toutes les cases RSO sur ce beau projet prouve qu'il existe toujours une solution pour le rendre plus écoresponsable.

Le prototype vient d'être validé par les baliseurs et pourra être produit durant le premier semestre 2026.

### La Fédération Française de Randonnée des Bouches-du-Rhône et le Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur ont signé une convention de partenariat le 4 octobre 2025 afin de renforcer leur coopération en faveur de la préservation de la biodiversité et de la sensibilisation des randonneurs et du grand public.

Les deux associations s'engagent à relayer leurs événements majeurs sur leurs canaux respectifs pour élargir leur audience et valoriser les actions de protection de la nature. Des alertes de fermeture temporaire de sentiers seront intégrées à l'application MaRando. Elles participeront également à des rencontres interrégionales et développeront des randonnées nature inclusives, accessibles notamment aux personnes en situation de handicap.



- 📍 **Comité FFRandonnée Bouche du Rhône**
- 📍 21 avenue de Mazargues 13008 MARSEILLE
- 📞 04 91 32 17 10 - 06 76 85 91 58 (uniquement le mercredi)

# LES JOURNÉES CHEMINS PARTAGÉS - CHEMINS PRÉSERVÉS



Ces journées ont pour **objectifs** de sensibiliser à la préservation des chemins ruraux et de **favoriser le partage des connaissances entre fédérations et acteurs de pleine nature** : cyclotourisme, équitation, chasse, EquiLiberté, France Nature Environnement, Retraite Sportive et randonnée pédestre.

Les chemins ruraux, appartenant aux communes et régis par le code rural et de la pêche maritime, sont affectés à l'usage du public. En 60 ans, près de 200 000 km ont disparu. Pourtant, ils structurent les paysages, assurent la mobilité douce vers hameaux et bois, permettent les déplacements de tous les usagers et, grâce aux haies et fossés, contribuent aux corridors écologiques.



**La première journée**, à Chareil-Cintrat, était consacrée au chemin rural. La matinée a alterné conférences et échanges : présentation du Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée, sensibilisation à l'ambrosie et aux tiques avec Cap Tronçais, rappel des règles de sécurité par la Fédération de chasse et éclairage juridique par la Fédération de la Randonnée Pédestre.

L'après-midi, une marche éco-responsable a permis l'arrachage d'ambrosie et le ramassage de déchets. 80 personnes ont participé. Un sondage indique que le chemin rural évoque d'abord la liberté (38 %) et la nature (30 %).

**La deuxième journée**, à Saint-Menoux, portait sur la haie et la bouchure en Bourbonnais. Le Conseil Départemental a présenté son SIG et l'outil Suricate, Mission Haies Auvergne a détaillé le rôle des haies dans le bocage et Bocage Bouchure Bourbonnais a abordé les liens entre eau et chemins. Une randonnée découverte a illustré ces enjeux. 90 personnes étaient présentes.

**La troisième journée**, à Tronçais, a traité du changement climatique avec l'ONF : randonnée commentée sur les îlots d'avenir le matin, puis rallye nature en huit groupes l'après-midi avec Cap Tronçais. 100 participants ont pris part à cette mobilisation



-  **Comité FFRandonnée Allier**
-  Centre Eric Tabarly rue du Champ d'Auger 03300 Cusset
-  06 74 12 45 26

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

## LA SAUVEGARDE ET L'ENTRETIEN DES SENTIERS

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

### La sauvegarde et l'entretien des sentiers : des actions menées depuis les années 1980 par "Les Pas Pressés":

Des négociations menées avec des partenaires privés pour rouvrir un grand nombre de chemins oubliés, avec des agriculteurs pour déplacer un chemin en bordure de propriété ou avec les propriétaires du domaine du château pour obtenir des permissions de passage sur leur terrain...

La coopération avec des partenaires publics, avec les ASF lors de la construction de l'A 89 ou avec la DREAL lors de la mise en 2x2 voies de la RN 82 : les chemins impactés ont été remplacés ou raccordés.

Une fois sauvés, ces chemins ont été assainis grâce aux fonds propres de l'association en collaboration avec la commune de Saint Marcel de Félines.

**Maintenant il nous reste à conserver ce patrimoine en bon état ; en 2025 trois journées de débroussaillage et d'entretien des chemins ont mobilisé à chaque fois entre 16 et 21 bénévoles.**



**Les "Pas Pressés" aménagent les ponts et les chemins pour mieux sécuriser les circuits pédestres :** une fois les chemins rouverts, il aura fallu sécuriser plusieurs ponts datant du début du siècle dernier ; des sentiers très abrupts ont nécessité la pose de quelques marches d'escalier. Grâce à la gentillesse des propriétaires du château, deux nouveaux chemins ont même pu être créés, l'un entièrement aménagé par le groupe de marche des "Pas Pressés" et un autre par la municipalité de Saint Marcel, nécessitant la création d'un escalier fin 2025 mis en place par nos bénévoles.

**Comme pour le sentier lui-même, les ponts nécessitent aussi un entretien permanent, deux ont été réhabilités par les membres du groupe en 2025.**

### Les "Pas Pressés" œuvrent aussi pour une nature encore plus belle :

Dès les années 1990, les membres du groupe ont procédé à l'élimination des décharges sauvages sur leur commune ; depuis plus de 10 ans, ils participent aussi à l'opération "Loire Propre" avec les chasseurs et les pêcheurs.

Il y a trois ans, ils ont aussi collaboré à une opération "ramasse déchets" avec le conseil municipal enfants.

En 2025, "Les Pas Pressés", avec le soutien de leur partenaire AESIO, ont pris l'initiative d'une matinée "plantation d'arbres" le long d'un nouveau chemin ; une vingtaine d'enfants de l'école étaient présents, ils ont planté une dizaine d'arbres d'essences différentes. A noter aussi que cette journée a permis une balade commune avec le foyer "La Roche Félines", association d'aide aux personnes porteuses d'un handicap psychique.



 Club FFRandonnée "Les Pas Pressés"

 Mairie 42122 Saint Marcel de Félines

 06 84 09 44 84 / 06 43 38 54 50

## LES MARCHES VERTES

**Et si nos randonnées devenaient aussi un geste pour la planète ?**

Les Marches Vertes, c'est l'occasion d'agir concrètement pour préserver nos sentiers. Quelques sacs, des gants, un peu d'attention... et nous redonnons à la nature son vrai visage. Chaque déchet ramassé est un pas de plus vers des chemins plus propres et respectés par tous.

Agir ensemble, montrer l'exemple, sensibiliser les autres usagers : voilà l'esprit des Marches Vertes.

Le faire, c'est important. Le faire savoir, c'est essentiel. Engageons-nous pour nos sentiers !

**Participez à une Marche Verte !**

Une marche verte, c'est l'occasion de nettoyer nos sentiers en ramassant les déchets tout en profitant du grand air.

**Les clubs de randonnée pédestre** qui souhaitent s'engager peuvent désigner un **référent "Marche Verte"** qui coordonne les actions dans le club, fait le lien avec l'organisation et partage les informations.

**Comment ça marche ?**

- Ramassez les déchets sur un sentier balisé ou une trace personnelle.
- Signalez les dépôts sauvages via l'appli SURICATE.
- En ville ? Préférez signaler à la mairie plutôt que de ramasser.
- Planifiez bien : si possible, différenciez randonnée et marche verte.
- En petit groupe, c'est plus sympa et motivant !
- Un sac par personne suffit : pensez au tri (verre, plastiques, canettes...).
- Ne faites pas une sortie trop longue, le poids des sacs peut vite peser !

Marches Vertes : deux saisons qui comptent pour le comité FFRandonnée Val d'Oise.

Grâce à l'engagement des clubs de randonnée :

- 50 Marches Vertes organisées
- Plus de 500 km parcourus, sur sentiers balisés ou non
- Environ 250 sacs de déchets collectés... et même des remorques !
- Plus de 250 participants mobilisés pour redonner aux sentiers leur vrai visage

**Un grand merci aux clubs, baliseurs et référents engagés,** pour cette action concrète en faveur de nos chemins.

**En 2026, amplifions le mouvement !**

Chaque club peut agir pour des **sentiers plus propres** et un environnement préservé.



- 📍 **Comité FFRandonnée Val d'Oise**
- 📍 Maison des Comités 106 rue des Bussys 95600 Eaubonne
- ☎ 06 74 63 68 59

## SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Dans le cadre de ses actions de **sensibilisation à l'environnement**, plusieurs **randonnées** sont organisées en **Picardie Verte** afin de faire découvrir aux participants les milieux naturels traversés ou côtoyés. Située dans le nord-ouest du département de l'Oise, cette région est notamment parcourue par la **rivière Thérain** et présente une **grande diversité de paysages et d'habitats naturels**. On y trouve également de nombreuses pelouses calcicoles ainsi que **plusieurs sites classés Natura 2000**, reconnus pour leur intérêt écologique. Ces sorties ont pour **objectif** d'aider les randonneurs à mieux **comprendre la richesse de la biodiversité** locale, mais aussi **la fragilité de ces milieux naturels** et les **menaces qui pèsent sur leur préservation** à long terme.



Une randonnée est notamment consacrée à la **vallée du Thérain**. À première vue, cette rivière peut sembler discrète et peu riche en biodiversité pour le promeneur non averti. Pourtant, elle **abrite une faune et une flore** particulièrement intéressantes. Pour permettre aux participants de mieux les observer et les comprendre, un **agent du SIVT** (Syndicat Intercommunal de la Vallée du Thérain) accompagne la sortie. Il présente **différentes espèces** présentes dans la rivière et sur ses berges : **grenouilles, salamandres, tritons, épinoches, larves d'insectes ou encore porte-bois**. Ces animaux, prélevés temporairement pour être observés par les randonneurs, sont systématiquement réintroduits dans leur milieu naturel à l'issue de la présentation.

Une autre randonnée est dédiée à la **découverte des pelouses calcicoles**, milieux naturels caractéristiques de la région. Ces espaces ouverts, souvent **hérités d'anciens pâturages**, abritent une flore particulièrement riche et diversifiée, comprenant notamment **plusieurs espèces d'orchidées sauvages**. L'accompagnement par une chargée de **mission Natura 2000** permet d'apporter un éclairage scientifique et pédagogique sur ces habitats. Les randonneurs apprennent à **reconnaître certaines espèces végétales**, à **comprendre les équilibres écologiques** qui permettent leur maintien et à **mesurer la fragilité de ces milieux**. Ces échanges permettent également de **rappeler les bons comportements à adopter** pour préserver ces espaces naturels remarquables.



-  **Comité FFRandonnée Oise**
-  660, rue de Drucy 60800 TRUMILLY
-  07 66 85 33 15



## Club "Coussac Rando"

# RANDO DE LA CHÂTAIGNE

Le club Coussac Randos organisera le 18 octobre 2026 la 4<sup>e</sup> édition de la Rando de la châtaigne. Cette manifestation, désormais identifiée dans le paysage local, met à l'honneur le châtaignier, arbre emblématique du territoire et ressource précieuse depuis des siècles.



Bois de feu, planches pour l'ameublement, feuillards utilisés pour les casiers à homards, bogues transformées en paillage naturel et répulsif, tout dans cet arbre trouve une utilité. Son fruit nourrit les hommes comme les animaux. L'événement s'inscrit pleinement dans la valorisation du patrimoine rural et forestier, en lien avec l'identité du secteur.



Le parcours conduit les randonneurs au cœur d'une châtaigneraie, avec une halte chez un castanéiculteur. Sur place, ils découvrent le ramassage et le tri des châtaignes à l'aide d'outils adaptés, ainsi que les différentes étapes de transformation. Les explications données permettent de mieux comprendre les savoir-faire et les réalités économiques liées à cette production. Au retour, un véritable village de la châtaigne accueille les participants avec dégustation de produits dérivés. Des artisans et exposants travaillant le châtaignier présentent également leurs créations, prolongeant la découverte par une approche concrète et vivante.

La manifestation accorde une place importante aux familles. Les enfants peuvent participer à des ateliers de construction de nichoirs pour chauves-souris et mésanges, assister à des contes proposés par une intervenante de la médiathèque du Père Castor sous la cabane du feuillardier, ou encore suivre une balade contée au sein de la châtaigneraie. Cette dimension intergénérationnelle contribue au succès croissant de l'événement. L'an dernier, la participation est passée de 150 à 234 randonneurs, générant chaque année de nouvelles adhésions au club. La Rando de la châtaigne s'impose ainsi comme un rendez-vous fédérateur et attractif.



-  **Club FFRandonnée "Coussac Randos"**
-  Place Daniel Lamazière, 87500 COUSSAC-BONNEVAL
-  06 76 74 04 42

# Le Parc naturel régional d'Armorique

## PARTENAIRE DE LA FFRANDONNÉE FINISTÈRE SUR LE TERRITOIRE

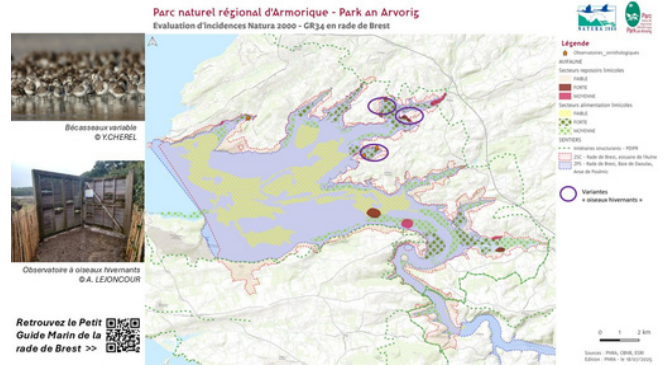
EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Sur le GR@34 : marchons sur le littoral tout en respectant les oiseaux hivernants

Le sud de la rade de Brest est inscrit au réseau européen des sites Natura 2000 depuis 2004 pour sa biodiversité remarquable. La rade de Brest accueille notamment plusieurs oiseaux hivernants, tels que les Bécasseaux variables.

Pour proposer aux randonneurs une expérience au plus près de la côte, tout en respectant les milieux sensibles de la rade de Brest, le Parc d'Armorique a participé à redéfinir une portion du GR@34. Afin de concilier la découverte du littoral et la préservation des espèces, des déviations hivernales ont été mises en place.

Plusieurs outils à destination des randonneurs itinérants et du grand public ont été réalisés, tels que le *Petit guide marin de la Rade de Brest* et des observatoires à oiseaux hivernants qui matérialisent pour certains les sections fermées en saison sensible entre le 15 novembre et le 15 mars, en parallèle d'une déviation.



### Le Kalon Menez Are, un projet multi partenaires d'itinérance au cœur des Monts d'Arrée

Plus d'une vingtaine de partenaires de la randonnée et du tourisme sont mobilisés avec le Parc d'Armorique et le Comité départemental de randonnée, sur ce projet qui vise l'homologation GR@ de Pays.

A partir du mois de juin 2026, cette boucle de près de 100 km a pour ambition de proposer aux marcheurs itinérants de découvrir une partie des Monts d'Arrée dans un esprit de tourisme respectueux des lieux et de contribution au développement local.

Plus grand ensemble de landes de Bretagne, les Monts d'Arrée présentent une diversité d'ambiances et de paysages. Ces espaces naturels dont certains sont inscrits site Natura 2000 abritent une biodiversité exceptionnelle, des espèces remarquables et menacées.

Des supports de valorisation seront proposés aux randonneurs pour mieux appréhender la richesse de ce territoire et la préserver par des gestes simples.



### Des espaces naturels fragiles, des bons réflexes à adopter

Sur le Parc d'Armorique plusieurs espaces sont reconnus pour leur biodiversité remarquable, mais aussi pour leur fragilité. 7 sites sont classés Natura 2000 sur le territoire.

Ce classement, garant de la biodiversité à l'échelle européenne, vise une meilleure prise en compte de la biodiversité dans les activités humaines.

La gestion d'un site Natura 2000 passe par des mesures contractuelles, volontaires, comme les chartes ou les contrats Natura 2000 ou encore les mesures agri-environnementales. Le comité de pilotage de chacun de ces sites rassemble l'ensemble des acteurs engagés, tel le Comité départemental de randonnée de la Finistère.

Des gestes simples permettent de préserver cette biodiversité exceptionnelle tout en profitant pleinement des espaces naturels.

Le Parc d'Armorique œuvre à nous sensibiliser sur les impacts de nos pratiques, et à adopter ces bons réflexes.



 Parc naturel régional d'Armorique - Géoparc mondial UNESCO

 15, place aux foires - BP27 - 29590 LE FAOU

 02 98 81 90 08 [contact@pnr-armorique.fr](mailto:contact@pnr-armorique.fr)



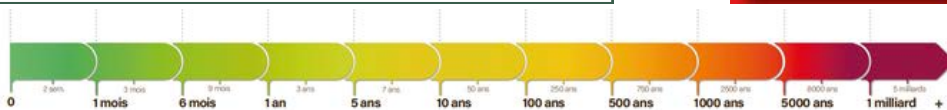
# DRÔME PROVENÇALE

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

En collaboration avec le PNR des Baronnies Provençales, le club de randonnée Randouvèze et l'école primaire de Buis les Baronnies, réalisation d'un jeu de cartes destinées à sensibiliser les enfants (et, à travers eux les adultes) à pratiquer la randonnée éco-responsable.

Mise en pratique des principes de la randonnée éco-responsable (charte du randonneur) lors de randonnées durant lesquelles nous avons accompagné les enfants (150 au total) À l'issue des sorties, des temps de débriefing collectif permettent d'identifier les pratiques respectées et celles qui ont pu être oubliées, favorisant ainsi l'auto-évaluation et l'amélioration des comportements. Cette démarche contribue à ancrer durablement les valeurs de la randonnée éco-responsable et à diffuser, au-delà des enfants, des pratiques plus respectueuses de la nature auprès du grand public

Le jeu a été finalisé et édité afin de servir dans les écoles primaires.



## Les déchets, ça dure longtemps !



En collaboration avec les éco-délégué(e)s du collège de Buis les Baronnies, aidé(e) par la documentaliste, réalisation, à partir d'un modèle fourni par le comité directeur Drôme, d'une frise représentant les durées de biodégradation des déchets dans la nature.

Au-delà de l'aspect ludique, la frise joue un rôle pédagogique central en encourageant la réflexion sur les comportements individuels, notamment en matière de consommation, de tri et de gestion des déchets. Elle facilite la discussion collective, la confrontation des idées et la correction des idées reçues, tout en ancrant les messages dans des repères visuels durables. Utilisée dans un cadre scolaire ou éducatif, elle contribue ainsi à développer une conscience environnementale et à promouvoir des pratiques plus responsables et respectueuses de la nature.

Participation avec le PNR des baronnies Provençales, des clubs de randonnée, des communes des Baronnies et des éleveurs à un projet sur la cohabitation dans les espaces pastoraux.

Ce projet vise à favoriser une meilleure compréhension mutuelle entre les éleveurs et les pratiquants d'activités de pleine nature (randonnée, VTT, etc.) dans les espaces pastoraux. Il a pour objectif d'informer les usagers sur les réalités du pastoralisme, notamment la présence des troupeaux et des chiens de protection, afin de réduire les situations de tension, prévenir les comportements à risque et encourager une cohabitation respectueuse. En renforçant le dialogue et la connaissance des enjeux de chacun, ce projet contribue à une pratique des loisirs de nature plus responsable et compatible avec les activités agricoles locales.



-  **Comité FFRandonnée Drôme**
-  71 rue Pierre Latécoère 26000 Valence
-  04 75 75 47 83

## CROS Bretagne

# LE SPORT BRETON PREND SON ÉLAN DURABLE

# EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Comité Régional Olympique et Sportif (CROS) de Bretagne accompagne le mouvement sportif breton dans l'adoption de pratiques plus responsables et durables grâce à son dispositif DIOREN.

Face aux impacts environnementaux liés aux activités sportives, il devient essentiel que l'ensemble des acteurs du sport fasse évoluer ses pratiques et ses choix d'organisation.

DIOREN vise à soutenir cette transition en proposant des outils et un accompagnement adaptés aux structures sportives.

L'objectif est de concilier la passion du sport avec la préservation de l'environnement, afin de construire un modèle sportif breton exemplaire et engagé dans une démarche durable.



DIOREN propose également un accompagnement individuel destiné aux clubs, ligues, comités ou collectivités souhaitant engager une démarche de développement durable et de responsabilité sociétale (RSO). Un rendez-vous de pré-diagnostic permet d'évaluer les pratiques existantes et d'identifier les axes d'amélioration possibles pour les événements ou les structures sportives.

Cet accompagnement aide les acteurs du sport à définir une stratégie concrète et adaptée à leur réalité de terrain. La signature de la Charte Qualité permet ensuite de formaliser cet engagement et de valoriser les actions mises en place en faveur d'un sport plus respectueux de l'environnement.

La transition écologique et sociale se construit collectivement. C'est pourquoi DIOREN propose aussi des ateliers thématiques organisés tout au long de l'année, permettant aux acteurs du sport de se rencontrer, d'échanger leurs expériences et de partager des solutions concrètes. Ces temps collectifs favorisent l'émergence d'un réseau dynamique engagé dans la transition environnementale du sport breton.

Soutenu par l'Agence Nationale du Sport, la DRAJES Bretagne et la Région Bretagne, le dispositif DIOREN constitue aujourd'hui un levier important pour accompagner les structures sportives vers des pratiques plus responsables et durables.



- CROS Bretagne
- 13 Bis Av. de Cucillé, 35000 Rennes
- 07 84 76 46 01

# CHARTRE DE MIXITÉ DES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE ET DES UTILISATEURS DE LA NATURE EN VENDÉE

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

### De quoi s'agit-il ?

L'utilisation des sentiers et itinéraires dans la nature est très développée en Vendée, département dont le relief et la diversité des paysages s'y prête. Nombreux sont les utilisateurs qui arpentent ces itinéraires.

Il convenait d'en proposer une fréquentation courtoise et de rappeler à chacun les règles de respect des autres et de la nature.

C'est l'objet de la « Charte de mixité des Itinéraires de Randonnées et des Utilisateurs de la Nature en Vendée » signée par tous les partenaires en septembre 2025.

Quels que soient notre activité et notre mode de déplacement, nous partageons le même bonheur de l'immersion dans la nature et sommes attachés à la préservation de notre environnement.

Dans la charte de mixité signée en septembre 2025, nous nous engageons à unir nos efforts pour préserver les espaces naturels, notamment les chemins ruraux, et faciliter leur libre accès à nos pratiquants, dans le respect de ces espaces.



### Nos engagements

Les randonneurs pédestres, cyclistes, équestres et autres partenaires réaffirment leur souhait d'utiliser des itinéraires communs, en priorité sur le domaine public.

En toutes circonstances ils auront le respect de la nature, de l'environnement et des propriétés privées, sauf si elles sont ouvertes par conventions de passage pour une ou plusieurs disciplines. Le randonneur équestre doit laisser le passage au randonneur pédestre, le doubler au pas. Le randonneur cycliste doit annoncer son arrivée aux randonneurs, s'il vient derrière eux.

En toute circonstance, le cavalier et le cycliste doivent laisser le passage au piéton. Si la nature du chemin ne permet pas de se croiser ou de se doubler, le cavalier ou le cycliste doivent mettre pied à terre et s'écarter sur le côté pour laisser le passage au piéton. Les randonneurs pédestres prendront, de leur côté, toutes précautions pour ne pas les gêner.

### Communiqué de presse

Il y a quelques mois, des randonneurs équestres, cyclotouristes et pédestres en Vendée ont décidé de réécrire la « Charte de mixité des itinéraires » datant des années 2000. Cette nouvelle version prend en compte la nature, l'environnement et la biodiversité. Des partenaires comme le service des Espaces Naturels Sensibles (E.N.S.) du Département, les chasseurs, l'O.N.F., le Conservatoire du Littoral, et la Chambre d'Agriculture ont été associés au projet.

L'Association des Maires et des Communauté de Communes, le Comité Départemental Olympique et Sportif et Vendée tourisme sont également partenaires. La charte présentée graphiquement de manière originale a été signée par les 11 partenaires le 16 septembre 2025. Elle doit promouvoir la cohabitation dans la nature en Vendée.

### Une charte pour le partage des espaces naturels

Onze organisations et fédérations de gestionnaires et d'utilisateurs des espaces naturels ont signé une charte, mardi, Ouest France 18/09/2025

Respecter les autres et la nature dans les espaces naturels vendéens. C'est le message que porte la charte de mixité des itinéraires de randonnées et des utilisateurs de la nature en Vendée. Les gestionnaires de ces espaces, comme le conseil départemental et l'Office national des forêts (ONF), ainsi que des fédérations d'utilisateurs, comme les randonneurs, les chasseurs et les agriculteurs, ont signé ce texte mardi 16 septembre. Ces onze acteurs travaillent depuis deux ans ensemble pour établir les grands principes, résumés dans un guide.

#### Utiliser les itinéraires balisés

La charte préconise notamment de privilégier les itinéraires reconnus et balisés. Christophe Follier, responsable de l'unité vendéenne de l'ONF, explique : « Pour réduire l'impact des usagers sur les espaces naturels, il y a deux solutions. Soit on interdit l'accès à certaines zones. Soit on améliore le confort de certains chemins, pour pousser les usagers à les emprunter spécifiquement. » Les deux stratégies sont adoptées dans le département. Pour les Espaces naturels sensibles (ENS), gérés par le Département, les manifestations sont par exemple interdites à certaines



La charte est signée par onze gestionnaires et fédérations d'utilisateurs des espaces naturels vendéens. © Photo: Ouest France

périodes de l'année, comme le rappelle la charte. Les signataires s'engagent à communiquer sur ces consignes. La fédération départementale des chasseurs est également signataire. Au moment de l'ouverture de la chasse, le président, David Marchegay, explique que les chasseurs ne sont pas obligés de signaler à l'avance les périodes et les lieux où ils comptent chasser. Il rappelle cependant que les zones de chasse sont signalées par des panneaux. Les jours de chasse en forêt domaniale sont renseignés à titre indicatif sur le site de l'ONF. Pour les organisations de manifestations (randonnées, course d'orientation), il est possible de prévenir la fédération départementale des chasseurs, pour que l'information soit transmise aux sociétés et associations de chasseurs. Léonie CADON.

-  **Comité FFRandonnée Vendée**
-  Maison des Sports 202 Bd Aristide Briand 85004 La Roche-sur-Yon
-  02 51 44 27 38.

**MARCHER, RAMASSER, PRÉSERVER !**

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Marcher, ramasser, préserver : la mobilisation annuelle des randonneurs dans les Alpes-Maritimes !

Chaque année, le comité de la FFRandonnée Alpes-Maritimes organise une journée de mobilisation à l'occasion du World Cleanup Day. Cette initiative prend la forme d'une randonnée écocitoyenne sur un GR® de Pays du département.

Les adhérents des clubs locaux sont invités à se rassembler pour participer à cette action qui combine pratique de la randonnée et protection de l'environnement. Tout au long du parcours, les bénévoles marchent, observent et collectent les déchets abandonnés sur les sentiers et leurs abords. L'objectif est à la fois concret et symbolique : préserver la qualité des itinéraires de randonnée et rappeler l'importance de respecter les espaces naturels.



L'événement est organisé en partenariat avec la Métropole Nice Côte d'Azur, qui soutient activement l'initiative.

La collectivité met à disposition le matériel nécessaire au bon déroulement de l'opération, notamment des gants, des pinces de ramassage et une benne destinée à la collecte finale des déchets.

Cette coopération permet d'assurer une organisation efficace et sécurisée pour les participants.

Elle témoigne également de la volonté des acteurs locaux de travailler ensemble pour préserver les sentiers et les paysages. Grâce à cette logistique, les randonneurs peuvent intervenir sur plusieurs secteurs et agir concrètement pour l'entretien des chemins.

La mobilisation des randonneurs est chaque année remarquable. Plusieurs centaines de kilos de déchets sont retirés des sentiers à l'issue de cette journée. Les bénévoles découvrent parfois des objets insolites ou particulièrement encombrants, tels que des moteurs de mobylette, des pneus de voiture ou divers équipements abandonnés.

Au-delà de l'opération de nettoyage, cette journée constitue surtout un temps fort de sensibilisation au respect de la nature. Elle permet de rappeler que la préservation des espaces naturels est l'affaire de tous. Au fil des éditions, ce rendez-vous est devenu un moment incontournable pour le comité et pour les clubs du territoire.



- 📍 **Comité FFRandonnée Alpes-Maritimes**
- 📍 6 bis boulevard Maréchal Juin - 06800 Cagnes-sur-Mer
- ☎ 09 51 05 19 23



**PLANTATION DE HAIES****EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE**

L'association Autour de Nous a été créée en 2001 avec pour objectif principal la protection de la nature, des chemins de randonnée, de l'environnement et du cadre de vie.

À ses débuts, l'association s'est engagée activement dans la sauvegarde et la remise en état des sentiers locaux, afin de préserver l'accès aux espaces naturels pour les habitants et les randonneurs. Au fil des années, ses actions se sont élargies autour de différentes pratiques liées à la randonnée :

- organisation de sorties pédestres
- développement de la marche nordique
- participation au balisage des itinéraires
- mise en place de veilles régulières sur le terrain

Ces observations permettent de signaler les problèmes rencontrés sur les chemins, comme les arbres tombés, les passages dégradés ou les obstacles à lever.



En 2022, la ville de Saint-Junien a sollicité l'association pour participer à un projet de plantation de haies le long de certains sentiers de randonnée. Cette initiative a mobilisé plusieurs partenaires locaux. L'association Prom'haïes a fourni les plants et les arbustes nécessaires, tandis que les enfants des écoles et le Conseil Municipal des Enfants ont pris part aux plantations, accompagnés par les bénévoles.

Les services techniques de la ville ont, quant à eux, préparé les terrains afin de faciliter la mise en place des haies.

Ce travail collectif a permis de sensibiliser les participants à l'importance de ces aménagements dans les paysages ruraux et d'impliquer différentes générations dans une action concrète en faveur de l'environnement.

En quatre ans, près de 2 kilomètres de haies ont ainsi été replantés le long des chemins. Ces haies avaient souvent disparu à la suite des remembrements agricoles successifs qui ont profondément transformé les paysages. Leur replantation poursuit plusieurs objectifs : limiter l'érosion des sols, ralentir l'écoulement des eaux de pluie et favoriser la biodiversité en offrant des abris et des ressources pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Cette démarche vise également à sensibiliser les enfants, les agriculteurs, les randonneurs et le grand public au rôle essentiel des haies dans l'équilibre des milieux naturels. Depuis, d'autres communes ont sollicité l'association pour des projets similaires et certains agriculteurs ont commencé à replanter des haies autour de leurs parcelles.



- 📍 **Club FFRandonnée "Autour de nous"**
- 📍 1 avenue voltaire, 87200 SAINT JUNIEN
- ☎ 06 26 72 11 68

## LA NARSE DE NOUVIALLE

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

La narse de Nouvialle se situe à l'est du Cantal, au cœur de la plaine de Saint-Flour, à près de 1000 mètres d'altitude. À cheval sur Valuéjols, Roffiac et Tannavelle, cette vaste cuvette de 400 hectares est composée de prairies humides et marécageuses à fort intérêt écologique.

Elle figure parmi les 10 sites humides d'altitude les plus importants d'Auvergne et bénéficie d'un double classement Natura 2000, reconnaissance à l'échelle européenne. Plus de 150 espèces d'oiseaux y sont observées en nidification ou en halte migratoire, aux côtés d'espèces protégées comme le flutreau nageant, la loutre d'Europe ou le triton crêté. Sur plus de 100 hectares, les milieux présentent des enjeux majeurs dans un secteur pourtant largement agricole, où 33 agriculteurs possèdent au moins une parcelle.



Le GR@4, reliant la Charente-Maritime aux Alpes-Maritimes, traverse la narse sur 4 kilomètres entre Nouvialou et Liozargues, tout comme le GRP@ de Saint-Flour. Dans un rayon de 10 kilomètres, 12 gîtes ou chambres d'hôtes labellisés Gîtes de France participent à une économie touristique liée aux activités de pleine nature et à un cadre de vie préservé. Le site est toutefois menacé par un projet de carrière d'extraction de diatomite, avec un trafic estimé à 40 camions par jour, impactant directement les itinéraires. La diatomite, roche sédimentaire issue des squelettes fossilisés de diatomées et riche en silice, s'est formée il y a des millions d'années, atteignant par endroits près de 50 mètres d'épaisseur lorsque la narse était un lac volcanique. Elle est majoritairement utilisée comme agent filtrant dans l'industrie agroalimentaire, notamment pour la bière.

Le Comité de Randonnée Pédestre du Cantal a rejoint en 2021 le collectif de défense de la narse pour préserver l'environnement, la biodiversité, la zone humide ainsi que le GR@4 et le GRP@ de Saint-Flour. Les élus de Saint-Flour Communauté et les maires des trois communes concernées se sont également prononcés contre le projet.

Depuis 2021, le comité participe à la fête de la narse aux côtés d'associations telles que la LPO, le Conservatoire des espaces naturels d'Auvergne ou le CPIE de Haute-Auvergne, et sera présent les 28, 29 et 30 août 2026 à Nouvialou. Mandaté en 2022 pour créer un sentier de promenade autour du site, il a contribué à l'installation d'une signalétique pédagogique. En janvier 2025, le fonds de dotation Esprit Rando a attribué 3500 euros pour financer des tables d'information et une table d'orientation.



-  **Comité FFRandonnée Cantal**
-  130 avenue du Général Leclerc 15000 Aurillac
-  06 70 91 54 36
-  <https://www.collectifnouvialle.org>

# MON TRAIN TRAIN QUOTIDIEN EN RANDONNÉE !

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

**Ma randonnée responsable commence par un transport moins polluant et moins envahissant.**

*Pour se rendre sur son prochain parcours pédestre, bien sûr il faut se déplacer. Malheureusement le transport représente 80% de l'empreinte carbone de la randonnée.*

Prendre le train, le tram, le métro ou le bus plutôt que sa voiture individuelle permet de diviser drastiquement ses émissions de CO2. En moyenne, pour un trajet équivalent, **le train pollue jusqu'à 10 à 50 fois moins que la voiture.** Utiliser les transports en commun, c'est choisir de préserver ces sentiers et ses paysages que nous aimons tant parcourir. De plus, le surtourisme automobile fragilise les écosystèmes, avec par exemple des parkings sauvages qui tassent le sol, une pollution sonore avec dérangement de la faune locale et le risque d'abîmer la flore. Préférer les transports en commun, c'est **limiter l'encombrement des zones naturelles** et contribuer à la préservation de la biodiversité.



**Une liberté retrouvée pour une déconnexion assurée**

*La randonnée linéaire est sans doute l'une des formes les plus stimulantes de la marche. L'usage de la voiture impose souvent un retour au point de départ et favorise les boucles. En choisissant les transports en commun, on retrouve la liberté d'itinéraires ouverts, d'une vallée à l'autre, le long d'un fleuve ou à travers une forêt, sans jamais revenir sur ses pas. La marche reprend alors tout son sens : voyager à pied, simplement, en toute liberté.*

Qui n'a jamais redouté un parking saturé, un véhicule endommagé ou un stationnement trop long ? Pourquoi ajouter ce stress à une sortie censée être apaisante ? Utiliser les transports collectifs demande un peu d'organisation, mais **dès le quai de la gare, la randonnée commence !** On consulte sa carte, on observe le paysage, on entre progressivement dans la nature. Au retour, se reposer ou revivre la journée en photos prolonge agréablement l'expérience.

**Partons vadrouiller en Île-de-France grâce au réseau de transports en commun**




*Métro, Rando, Dodo, cap sur les plus beaux sentiers franciliens en transport en commun.*

Grâce à la densité de son réseau ferroviaire, l'Île-de-France permet de multiplier les randonnées à la journée en combinant train, RER, métro ou bus. Le GR® 1, avec plus de 100 accès par gare ou arrêt, fait le tour de la région et offre une grande liberté pour organiser ses parcours selon ses envies.

Pour rester sur un GR® directement accessible en métro ou en tramway, le GR® 75 propose une boucle de 50 km autour de Paris. Il est possible de s'arrêter à tout moment, ce qui rend cette randonnée citadine particulièrement souple. Traversant 75 espaces verts, il mêle nature, patrimoine et quartiers emblématiques au cœur de la capitale. La Grande Randonnée de Pays de la Ceinture Verte d'Île-de-France complète l'offre avec 24 étapes de gare en gare sur 350 km, à la découverte d'espaces naturels préservés proches de la petite couronne. Le GR® 15, ou Vallée de la Marne, propose 168 km en 10 étapes le long de la rivière, entre guinguettes, vignes et patrimoine, avec des accès balisés à chaque gare.

**\*\* Un petit secret en plus : De nombreuses régions proposent des "navettes nature" et des tarifs réduits pour les randonneurs sur présentation d'un titre de transport pour accéder à certains parcs naturels. \*\***



-  **Comité FFRandonnée Ile de France**
-  Hall i - BAL 16 - 67 rue Vergniaud - 75013 PARIS
-  01 48 01 81 51

## Finistère et Tout commence en Finistère

# RANDONNÉE EN FINISTÈRE : PRÉSERVER, INFORMER ET RENDRE ACCESSIBLES LES ESPACES NATURELS

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

### Randonner en zone humide : le platelage du Yeun

Support de randonnées emblématiques du Finistère en zone humide, le platelage du Yeun long de 569 mètres permet d'avoir un point de vue à 360° sur les Monts d'Arrée. Construit en 1994, restauré en 2016, il a été endommagé lors des incendies de l'été 2022. 412 mètres linéaires ont été remplacés en bois local non traité (chêne et robinier).

Le Département du Finistère a soutenu ces travaux sur les volets technique et financier (coût : 150 000 €, subvention départementale : 30 000 €).



### Un espace naturel accessible, la tourbière du Mougau

La tourbière du Mougau est une propriété départementale, située à Commana au cœur de la vallée de l'Elorn. Pour permettre au plus grand nombre de découvrir ce site, le Département a profité des travaux de réfection du platelage pour ouvrir une partie du site aux personnes en situation de handicap moteur.

Le projet a porté sur l'amélioration du parking, du chemin d'accès, la mise en place d'un mobilier d'interprétation et la réfection de la signalétique.

Le Département du Finistère a financé l'aménagement pour près de 200 000 €.

### Une carte interactive pour informer sur la praticabilité des sentiers

Face à la vulnérabilité croissante des sentiers et aux impacts des événements climatiques comme la tempête Ciaran en 2023, l'agence Tout commence en Finistère et la FFRandonnée Finistère ont développé une carte interactive d'information aux randonneurs sur la praticabilité des itinéraires. Elle centralise les signalements liés aux tempêtes, à l'érosion, aux inondations, aux travaux et aux enjeux fonciers. Actualisée régulièrement, avec l'appui des clubs et des collectivités locales, elle a recensé plus de 30 alertes cet hiver.

Accessible en ligne, elle constitue un outil d'information pour randonner en sécurité tout en préservant les milieux naturels du Finistère.



-  Département Finistère
-  5 venelle de Kergos, 29000 Quimper
-  02 98 76 66 40 / 07 64 57 91 28



## Conservatoire du littoral

# LES ACTIONS DE PROTECTION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE

Consciente de la valeur écologique, sociale, économique et culturelle de son littoral, la France a fait le choix de préserver une part significative d'espaces naturels littoraux et de les rendre accessibles à tous. Le législateur a ainsi décidé de créer en 1975, le Conservatoire du littoral, un établissement public unique en son genre dont la mission est de protéger les espaces naturels et paysages littoraux en acquérant des parcelles du littoral, menacées par l'urbanisation ou dégradées, pour en faire des sites naturels restaurés, aménagés, et permettant d'accueillir le grand public dans le respect des équilibres naturels.

Le Conservatoire du littoral agit donc depuis 50 ans pour la préservation et la valorisation des sites naturels du littoral breton.



### PROTEGER

D'une manière globale, les interventions du Conservatoire du littoral apportent des réponses à trois constatations :

- la forte pression foncière qui met en péril des sites remarquables : le Conservatoire bloque l'étalement urbain et restaure des zones dégradées/anthropisées ;
- l'absence de gestion des espaces naturels menace les équilibres écologiques : par son action, le Conservatoire met en place un dispositif de gestion avec la collectivité territoriale, dispositif robuste et adapté à chaque contexte local,
- les sites de grand intérêt patrimonial ou touristique nécessitent une protection en vue de répondre à la demande du public : en apportant son expertise et son expérience, le Conservatoire met en place des dispositifs d'accueil et de canalisation du public visant à préserver l'intégrité des espaces naturels concernés.

### SAUVEGARDER

À chaque acquisition, le Conservatoire définit un programme d'actions pour assurer la protection et la gestion durable du site. Des bilans écologiques sont d'abord réalisés afin d'identifier les enjeux environnementaux et d'établir un programme de restauration sur plusieurs années. Des aménagements peuvent ensuite être mis en place pour concilier préservation de la biodiversité et accueil du public. La gestion quotidienne des sites est généralement confiée à des partenaires territoriaux comme les collectivités locales ou des associations de protection de l'environnement.

### SENSIBILISER

L'ouverture des sites au public doit rester compatible avec la préservation de leurs équilibres écologiques et paysagers. Les visiteurs sont ainsi invités à adopter quelques règles simples :

- Emprunter les chemins existants et respecter les enclos afin d'éviter le piétinement de la végétation.
- Ne prélever ni sable, ni roches, ni galets pour préserver les habitats naturels.
- Ne pas déranger les animaux afin de respecter leurs cycles vitaux.
- Emporter ses déchets pour préserver la qualité des paysages littoraux.



- 📍 **Conservatoire du littoral**
- 📍 8 Quai Gabriel Péri, 22190 PLERIN
- ☎ 02 96 33 66 32

# JOURNÉE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE (JDD)

EXPOSITION DÉVELOPPEMENT DURABLE



## Contexte et objectif

Le 11 octobre 2025, la FFRandonnée Nord a organisé une **Journée de Développement Durable** au Conservatoire Botanique de Bailleul.

Cette rencontre avait pour objectif de sensibiliser les clubs, animateurs et baliseurs aux enjeux environnementaux liés à la pratique de la randonnée. Dans un contexte de changement climatique, de pression sur la biodiversité et de disparition progressive des chemins ruraux, cette journée a permis de rappeler le rôle essentiel des randonneurs dans la **préservation des milieux naturels et des itinéraires**.

Elle s'inscrit pleinement dans le plan fédéral 2021-2028, qui vise à faire de la FFRandonnée un acteur engagé de la transition écologique.



## Contenu de la journée

La matinée a été consacrée à plusieurs **conférences et échanges** autour du développement durable appliqué à la randonnée. Les interventions ont notamment porté sur :

- la préservation des chemins ruraux et de l'accès à la nature
- la biodiversité et la qualité des paysages
- les comportements écoresponsables des randonneurs

Des intervenants institutionnels et fédéraux sont venus partager leurs expériences, notamment **Patrick Valois**, Vice-président du Conseil départemental du Nord, et **Annette Gogneau**, Vice-présidente de la FFRandonnée en charge du développement durable. Ces échanges ont permis de renforcer la **mobilisation du réseau fédéral** autour de ces enjeux.

## Une mobilisation pour l'avenir :

L'après-midi a permis aux participants de prolonger les échanges lors d'une visite guidée du Conservatoire botanique de Bailleul, mettant concrètement en pratique les thématiques abordées durant la matinée.

Cette immersion sur le terrain a permis d'illustrer l'importance de connaître et comprendre les milieux naturels pour mieux les préserver. Les échanges entre bénévoles, élus et partenaires ont également permis de partager des idées d'actions concrètes à développer dans les clubs et les territoires.

À travers cette journée, la FFRandonnée Nord réaffirme sa volonté d'accompagner son réseau vers une randonnée responsable et engagée, afin de préserver durablement les chemins, les paysages et la biodiversité.



📍 **Comité FFRandonnée Nord**

📍 Maison Départementale du Sport - 26 rue Denis Papin 59650 Villeneuve d'Ascq

☎ 03 20 59 92 45